



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 65566

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur les conclusions du rapport de M. Michel Yahiel en matière de soins dentaires. Dans ce rapport, M. Michel Yahiel préconise d'autoriser les dépassements aux médecins limités à 50 % pour les soins de prothèses dentaires inclus dans « un panier de soins essentiels » à définir, pour atteindre 50 %. Il lui demande de bien vouloir lui préciser son sentiment sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65566

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 septembre 2001, page 4992